

Publications reçues

Autor(en): **M.-G.C. / J.Gb. / J.S.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 561

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fection, car il n'y suffit pas d'aimer les fleurs et la nature, et une vocation fondée sur d'aussi faibles bases ne résistera pas à quelques semaines d'un travail souvent ennuyeux, malpropre, astreignant à exécuter au vent, à la pluie, sous le soleil ardent, ou par le froid coupant. Mais celles qui sont véritablement attirées vers ce métier, et qui possèdent les aptitudes nécessaires, ne se laisseront pas arrêter par ces désagréments.

Une condition essentielle pour exercer cette profession est d'avoir une bonne santé. J'ai entendu dire parfois que le travail de jardinière convenait à des jeunes filles nerveuses et faibles, parce que, vivant au grand air, elles auraient l'occasion de se fortifier: il ne faut pas non plus, sans doute, exagérer dans l'autre sens et ne choisir que des affilées, car les plus rudes travaux sont, en général, exécutés par des hommes; mais une santé robuste et une certaine résistance sont tout de même nécessaires pour des tâches qui demandent souvent un grand effort physique. Qu'on songe en particulier aux longues heures d'été passées sur la brèche, à l'obligation de beaucoup se baisser, au poids des arrosoirs, etc.

Quelles sont les situations ouvertes à la jeune jardinière à la fin de son apprentissage? Je cite, à titre d'exemples, quelques offres telles qu'elles m'ont été fournies au printemps par l'entremise du bureau de placement de l'Union suisse des jardiniers:

Un magasin de graines cherche pour la saison une jardinière à laquelle sera remise, durant l'été, le soin et la surveillance de sa station d'essai. — Un établissement d'horticulture cherche une jardinière responsable, capable de soigner des arbustes et des plantes en massifs. Le poste comporte 51 heures de travail par semaine et un après-midi libre. — Une maison pour jeunes filles retardées cherche une jardinière qui saurait intéresser ses pensionnaires à du travail en commun. Le traitement est de 100 francs par mois, l'entretien en plus. — Un couple d'un certain âge cherche une jardinière qui pourra également aider au ménage. Etc. — Des entreprises de jardinage ou des magasins de graines, des jardins privés, des hôtels, des institutions diverses, telles sont donc les principales rubriques sous lesquelles se classe l'activité des jardinières.

Au début de cet article, j'ai mentionné la principale objection faite à la carrière de jardinière: le salaire généralement fort modique. Les jardinières ne l'ignorent pas. Avec des prétentions modestes, elles peuvent s'en contenter comme de leur unique gagne-pain, mais il importe qu'elles songent que cette carrière sera peut-être celle de leur vie entière, et, par conséquent, qu'elles fâchent, après leurs années d'apprentissage, de trouver un poste stable qui leur procurera du travail toute l'année, et qui leur laissera une indépendance suffisante en leur permettant de ménager davantage leurs forces qu'au début.

Mais la jeune jardinière, avant de pouvoir compter sur un poste indépendant, doit avoir acquis l'expérience nécessaire. Le travail dans des établissements de jardinières lui en offre la meilleure occasion. Qu'elle se rende bien compte alors que, dans une entreprise de ce genre, elle est sur le même pied que des ouvrières, et qu'elle se garde de croire qu'elle est au-dessus d'eux. Cela peut être quelque peu difficile pour des jeunes filles appartenant à d'autres milieux, mais avec du tact, ces obstacles peuvent être surmontés. D'ailleurs, nous le répétons, dans cette carrière, il faut se contenter de prétentions modestes.

ment contre les difficultés de l'existence. Et le soir, quand les petits sont couchés, vient seulement le temps d'écouter.

A la porte derrière laquelle lutte cette travailleuse acharnée et disciplinée, la chance inévitablement devait frapper.

D'aucuns ont l'outrecuidance de demander à Vicki Baum comment elle a réussi... Elle leur répond qu'il n'y a pas de recette infallible, mais elle cite les éléments indispensables à toute réussite: tout d'abord, la faculté de travailler un peu plus que la moyenne des individus. « Tant, dit-elle, qu'on accepte que la faim, la fatigue, le sommeil troublent le travail, on ne peut s'attendre à un succès vraiment exceptionnel... »

Et voici une autre vaillante: Ludmilla Pitoëff, la grande artiste que nous avons le privilège de pouvoir applaudir fréquemment en Suisse romande cet hiver. De Carieux également cette interview:

Ludmilla Pitoëff joue *Maison de poupée*. Pour la...ième fois, elle incarne cette Nora que personne ne peut plus concevoir sous d'autres traits que les siens. Pour la...ième fois, elle émeut jusqu'au tréfonds ces spectateurs qui ne se lassent jamais de la voir vivre et palpiter sur scène, ces jeunes gens qui lui dévoient la révélation du théâtre. J'en suis. Et maintenant qu'elle est seule, qu'il n'y a plus « les Pitoëff », mais seulement « Ludmilla », il faut que j'aie la remerciement pour tout ce qu'elle m'a donné.

...Elle a quitté l'ensemble rouge et blanc du premier acte pour la robe noire du second. Sur la table, à côté des fards, une grande cafetière.

— Serge, dit-elle de sa voix chantante, fais redemander du café. Celui-ci est froid.



Publications reçues

Conseil International des Femmes. *Historique des Conseils nationaux affiliés, 1888-1938.*

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, le Conseil International des Femmes a édité l'histoire de ses Conseils nationaux affiliés. Ce recueil est tout naturellement dédié à la regrettée et bien connue inspiratrice du mouvement féminin international, Lady Aberdeen, qui présida durant 36 années le Conseil International.

Sous une humble couverture de carton violet, ces quelques 300 pages racontent une époque d'envergure: la lutte de femmes énergiques et intelligentes pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'humanité. Au cours de ces cinquante années, dans chaque pays, de nombreuses associations féminines se sont alliéées en un Conseil national dont le but était de combattre « les inégalités qui pèsent sur la femme, réclamant pour elle le droit et le devoir de prendre sa part des responsabilités collectives ». Ces Conseils tentent « d'améliorer le sort, non seulement de la femme, mais aussi de l'enfant, de la famille et partant de l'humanité tout entière ».

Ce recueil embrasse donc l'histoire et le développement des mouvements féministes dans une trentaine de pays dont une demi-douzaine extra-européens. En cinquante ans, quels efforts poursuivis que n'a pas arrêtés la dernière guerre et aussi quelle variété dans les résultats obtenus! Par sa documentation — forcément fragmentaire — mais combien intéressante, cette brochure sera précieuse à tous ceux qui sont curieux de suivre

Beaucoup de jardinières aspirent à trouver un travail chez des particuliers, où, à côté de leur tâche au jardin, elles ont souvent aussi à s'occuper de la serre, de la décoration intérieure en fleurs et plantes; ou, parfois encore, et après accord fait, elles aident aussi au ménage, et sont tout à fait indépendantes pour l'exécution de leur travail. Pour celles qui ne peuvent ou ne désirent pas travailler toute l'année, il y a des postes saisonniers dans les hôtels. Le travail dans des institutions pour jeunes filles difficiles, pour infirmes ou dans des établissements pour malades, offrent parfois des débouchés intéressants pour des candidates douées de capacités pédagogiques; mais ces postes exigent une solide préparation professionnelle, car souvent le jardinage y représente une source de gain pour l'institution. Une connaissance approfondie du métier est né-

cessaire également au professeur d'horticulture, qu'il s'agisse d'écoles ménagères, de jardins scolaires, ou de direction de cours. Et pour finir, mentionnons encore la possibilité de fonder soi-même une entreprise, bien qu'à ma connaissance peu de jardinières jusqu'ici aient osé tenter l'aventure.

M.-G. C.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Centre d'Information en matière de protection de l'enfance. Série législative et administrative des documents parus en 1938.* 1 brochure de 58 pages. 1 fr. — *Rapport annuel* présenté à la Commission consultative (juin 1939). 1 vol. de 218 pages. 4 fr. — Nos de référence C. 72 M. 33, 1939, IV, et C. 91 M. 50, 1939, IV. Genève, 1939. Chez tous les dépositaires des publications de la S. d. N.

Un article paru précédemment dans ce journal a déjà fait mention des documents ci-dessus, lorsque, au moment de la session de la Commission des Questions sociales, ils servirent de base et de point de départ à une intéressante discussion. Et à feuilleter notamment le rapport, établi d'après un plan très clair et facilement accessible, on est toujours davantage surpris qu'un plus grand nombre de ceux, en Suisse, qui s'occupent activement des problèmes de la protection de l'enfance, ne se servent pas davantage des renseignements de première main, présentés de façon si objective, que leur apporte pareille publication.

Nous y avons notamment relevé la revue d'ensemble des mesures d'ordre social prises en Chine en général, et dans la province la plus avancée pour l'organisation du service social en particulier, le tout faisant mieux saisir l'importance de l'évolution sociale qui transforme actuellement la Chine. D'autres chapitres consacrés aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne traitent essentiellement de l'hygiène de la mère en relations avec l'hygiène infantile, et de l'éducation physique; un autre encore apporte d'intéressantes informations sur la législation turque et son application en matière de protection de l'enfance. Enfin, la Suisse a sa place marquée dans ce rapport, qui résume les principales dispositions du Code pénal fédéral touchant à l'enfance.

La brochure de la série législative complète de façon efficace ce rapport en classant par ordre de matière (adoption d'enfants, cinéma, loisirs, obligation alimentaire, etc., etc.) les dispositions législatives et administratives prises en ces différentes matières par l'un ou l'autre pays au cours de la dernière année. A noter que ce recueil ne se limite pas aux Etats membres de la S. d. N., mais que l'Allemagne, l'Italie, le Japon y figurent également. C'est dire l'étendue de cette documentation, qui permet par exemple de constater que la protection de l'enfance en danger moral a fait de nouveaux progrès dans plusieurs pays,

cessaire également au professeur d'horticulture, qu'il s'agisse d'écoles ménagères, de jardins scolaires, ou de direction de cours. Et pour finir, mentionnons encore la possibilité de fonder soi-même une entreprise, bien qu'à ma connaissance peu de jardinières jusqu'ici aient osé tenter l'aventure.

Pour conclure, l'on peut donc dire qu'une jardinière ayant une préparation professionnelle approfondie et une culture générale peut se créer un champ de travail satisfaisant, non seulement pour sa jeunesse, mais encore pour son âge mûr.

G. NIGGLI.

(Office suisse des Professions féminines.)
(Trad. franç. par M. L. P.)

alors que le nombre, heureusement restreint, de ceux qui infligeaient encore des châtiements corporels aux mineurs a diminué: ainsi, la Nouvelle-Zélande a amendé sa législation de façon à interdire aux tribunaux pour enfants de condamner ceux-ci à la peine du fouet! (Est-il croyable qu'une institution d'inspiration éducative comme ces tribunaux puisse encore employer pareilles sanctions! *Réd.*) D'autres pays manifestent par leur législation que, pour eux, il est impossible de séparer la protection de l'enfance de celle de la famille: la loi de l'Uruguay, autorisant la création du « bien de famille » en est la preuve. Et la liste de ces citations et de ces exemples pourrait s'allonger bien davantage encore, si la place ne nous était pas limitée.

J. Gb.

TAMARA HAUCHMANN-TCHERNIAK: *La S. d. N. est-elle en mesure d'arriver à la révision des traités?* 1 broch., tirage à part de la *Revue de Droit international*. Genève, 1939.

Licenciée en droit, diplômée de l'Institut des Hautes Etudes internationales, M^{me} Hauchmann est bien connue dans les groupements féministes et universitaires de Genève. Mais c'est dans un cercle bien plus étendu que l'on lira avec intérêt cette étude juridique, pour laquelle, nous dit l'auteur, on a pu se demander si l'on devait employer les verbes au présent ou au passé! mais dont il ressort nettement que, si l'on ne veut être ni injuste ni stérile, il faut, pour citer M^{me} Hauchmann, « considérer la S. d. N. comme une institution vivante et capable de se développer ».

J. S.

Petit manuel de la Société des Nations. Neuvième édition révisée et complétée. Genève, 1939. 352 pages, avec cartes, plans et graphiques. 1 fr.

C'est avec un grand plaisir que tous ceux qui accomplissent un travail quelconque d'ordre international ont vu réapparaître le précieux petit volume bleu, devenu leur indispensable *vade-mecum*. Sous une forme restreinte, et d'un format si commode qu'il trouve place même dans les plus élégants des sacs féminins, constamment tenu à jour, et d'une présentation si claire que l'information cherchée saute d'elle-même sous les yeux du lecteur, ce petit ouvrage fournit des renseignements précis, d'abord sur les Etats membres de la S. d. N., puis sur le fonctionnement de cette dernière, de l'Organisation Internationale du Travail, et de la Cour de Justice. L'œuvre hygiénique, économique et financière sociale et humanitaire de la S. d. N. est passée en revue aussi bien que l'œuvre politique, et des documents annexes fournissent d'utiles indications.

J. Gb.

Des assistantes sociales dans les usines d'armement en France

On a pu lire dans la presse quotidienne le compte-rendu d'un discours prononcé par M. Raoul Dautry, Ministre de l'Armement, annonçant qu'actuellement 200.000 femmes ont été enrôlées dans les usines de guerre, et que ce nombre sera certainement encore augmenté: n'a-t-on pas compté lors de la précédente guerre sur un personnel féminin de 400.000 unités dans les diverses activités se rapportant à la défense nationale?

Mais ce qui n'a pas été dit à cette occasion, c'est la décision du ministre de placer dans chaque usine des surintendantes et des assis-

ant mission de défendre sont à leurs postes d'arrière avec la même résolution qu'eux. Et nous devons réaliser dans toutes ses conséquences ce que cette situation exige de nous, et nous mettre en face de nous-mêmes pour savoir clairement si nous sommes prêts à y répondre. Si nous ne le sommes pas, nous ne pouvons que nous attendre à devoir supporter les suites, quelles qu'elles soient, et que nous aurons méritées, de notre égoïsme; nous ne serons que d'indignes successeurs de nos pères qui ont sacrifié à la défense de notre sol leur sang et leur avoir, et nous devons constater avec tristesse que nous ne sommes pas en état de « garder fidèlement ce qui jadis a été fidèlement constitué pour nous » (Texte d'une inscription de l'allée surélevée de l'Exposition nationale).

Nous savons tous quelles sommes colossales sont englouties chaque jour par la nécessité de garder nos frontières, par les frais de mobilisation, par la nécessité de venir en aide à ceux qui, restés à l'arrière, ont perdu toute possibilité de travail et de gain. De nouvelles ressources financières doivent être trouvées. Mais à peine est-il question des nouveaux impôts qu'il faudra prélever que, de toutes parts, des voix s'élèvent dans la forêt des journaux suisses pour affirmer que ces impôts seront insupportables!... Combien il serait plus confortable et encourageant si tous ces groupements d'intérêts économiques voulaient reconnaître l'absolue nécessité de ces impôts et se déclarer prêts à les accepter sans lamentations, si lourds qu'ils puissent être...

...Car nous ne sommes pas attachés à notre patrie suisse par toutes les fibres de notre être, seulement parce qu'elle nous a permis de réaliser nos désirs et qu'elle nous assure notre bien-être,

la tarantelle échevelée du second acte: tambourin, bas, sandales...

— Il faut toujours vérifier les lacets des sandales, dit-elle en tirant dessus. Sans cela, ils peuvent lâcher pendant que je danse, et c'est ennuyeux. Bon, c'est en ordre. Allons...

Un dernier sourire, un peu triste: celui de la femme qui poursuit seule une lourde tâche, pour laquelle deux n'étaient pas de trop; qui continue à transmettre non seulement son message personnel, mais celui « des » Pitoëff. Georges reste éternellement présent pour elle comme pour les spectateurs qui les ont connus: l'âme qu'il a donnée à son théâtre ne saurait le quitter.

Le rideau se lève: Ludmilla Pitoëff est en scène. Le calvaire de Nora continue. « Le petit oiseau chanteur, le petit écarlate » reprend sa tragique expérience de la vie... Ludmilla Pitoëff est en scène.

Quelques réflexions sur la défense financière du pays

Mlle Clara Nef, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, a publié sous ce titre, dans l'*Appenzeller Zeitung* d'abord, puis dans le *Schw. Frauenblatt*, un article d'une inspiration patriotique élevée, dont nous traduisons à l'intention de nos lecteurs les passages suivants:

...Vaillance! Nous ne doutons nullement de la vaillance qui anime ceux qui gardent nos frontières, et qui ont pleinement conscience de ce qui pourrait être exigé d'eux en cas de danger; mais nous savons aussi que ceci ne suffit pas, et que ces hommes doivent avoir la certitude que ceux qu'ils

Elle prend les objets qui vont lui servir pour